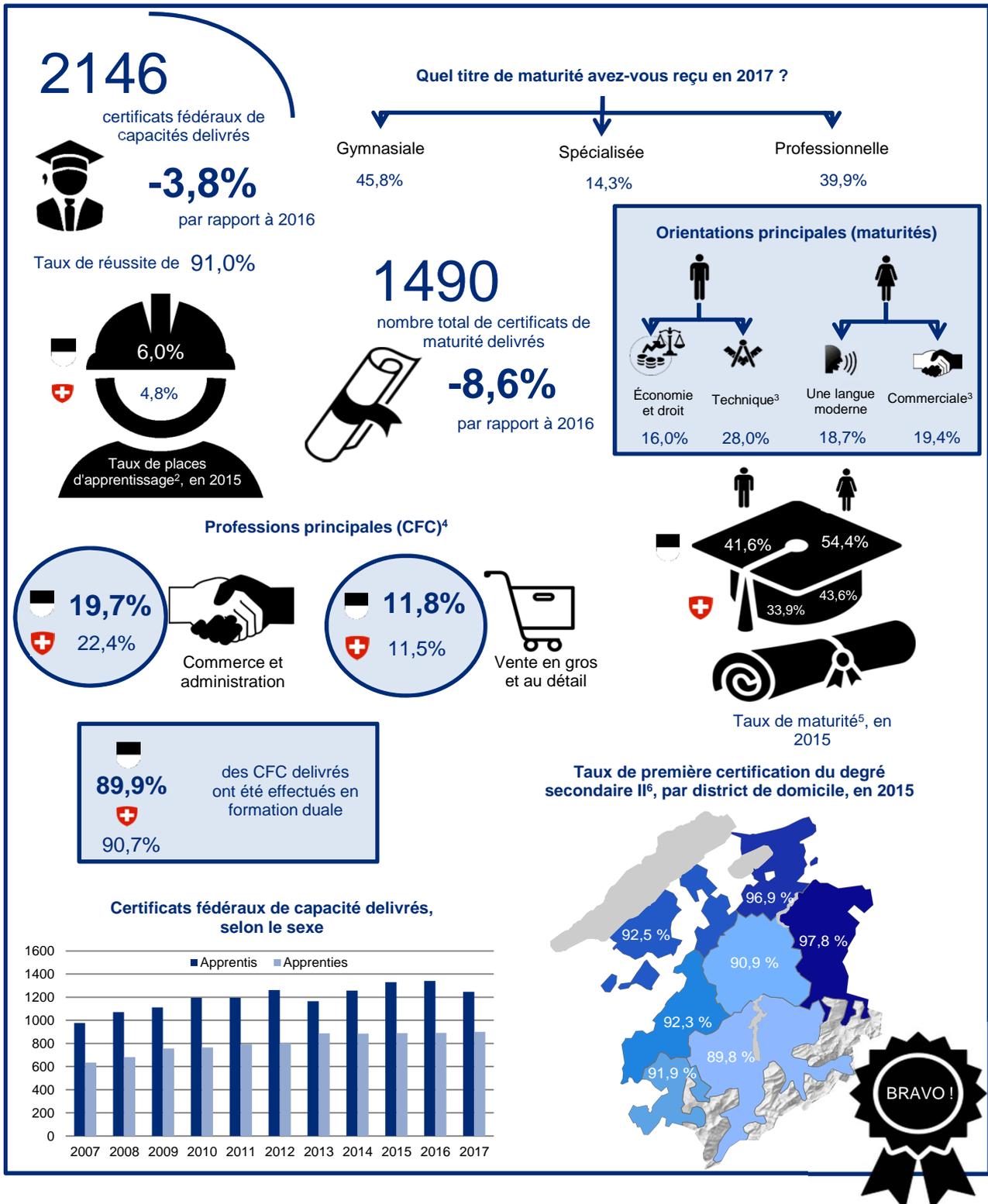


Certification du degré secondaire II dans le canton de Fribourg, en 2017¹



¹Chiffres provisoires pour 2017. Contrats d'apprentissage conclus auprès des employeurs domiciliés dans le canton de Fribourg (y compris l'école des métiers et l'Institut agricole de Grangeneuve). Certificats de maturité délivrés dans les écoles du canton de Fribourg

²Part de apprentis en % des emplois (Equivalents plein temps). Les apprentis non soumis aux cotisations AVS ont été inclus dans le total des emplois. Affectation cantonale sur la base des établissements

³Orientations selon l'Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) 1998 et 2009

⁴Selon la CITE 35 (Classification Internationale Type de l'Education)

⁵En % de la population de référence d'âge correspondant, jusqu'à 25 ans (moyenne mobile)

⁶Jusqu'à l'âge de 25 ans. Les caractéristiques sociodémographiques des personnes se réfèrent à quatre ans avant l'année de mesure de l'indicateur. Il mesure le pourcentage de jeunes issus de l'école obligatoire qui obtiennent un premier titre du degré secondaire II